

- p. 87** Calanque de Port-Pin. Le mouillage est interdit à moins de 300 mètres de l'extrémité NNE de la calanque.
- p. 93** Calanque de Figurolles. En saison, le mouillage au fond de la calanque n'est plus autorisé.  
Le grand pylône mentionné est remplacé par une colonne tronconique blanche au sommet rouge (8 mètres).
- p. 144** Le Manteau. De nuit. L'accès au port est marqué par un couple de bouées latérales lumineuses.
- p. 191** De nuit, le chenal d'accès au port de Maravenne est balisé par les bouées lumineuses « MAR 1 », latérale tribord, et « MAR 2 », latérale bâbord.
- p. 289, 291** On évite les roches et hauts-fonds qui débordent la côte Est de la rade en se maintenant dans l'Ouest du relevement de sécurité à 325° sur le phare de la jetée Ouest.
- p. 297** La pointe Batéguier porte une tour en maçonnerie. Elle est débordée au Nord par le plateau de la Jonquière, à fleur d'eau, et balisée à l'Ouest par deux bouées cardinales lumineuses, mouillées de part et d'autre de la tourelle « Batéguier » peinte en blanc.
- p. 310** L'épi de protection orienté au NE est marqué par une bouée latérale bâbord lumineuse.
- p. 402** Marina Camillo Luglio située au Sud offre 1 200 places environ et dispose de tous les services d'un port de plaisance moderne.  
Services Genova Sestri. Capitainerie Marina Camillo Luglio, tél. 010 56 67 67.

**Toutes ces corrections sont consultables sur :**  
**[www.pilotecotier.com](http://www.pilotecotier.com)**

**Pour faire part de vos observations :**  
**[contact@pilotecotier.com](mailto:contact@pilotecotier.com)**